

Autorisation et décharge parentale

(à joindre impérativement à tout formulaire d'inscription d'un participant mineur à la Coupe de Glaces 2025)

Le/ la soussigné (e) (nom et prénom du représentant légal)
demeurant à (adresse complète)
Numéro(s) de téléphone où je peux être joint toute la journée de la Manifestation
Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant ; l'«Enfant»)
Né (e) le (date de naissance)
Autorise l'Enfant à participer à la Coupe des Glaces 2025 (la « Manifestation »).
 Déclare décharger de toute responsabilité le Morges-Natation pour les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par l'Enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées lors de la Manifestation.
• Déclare avoir souscrit à cet effet une assurance responsabilité civile, et maladie/accident, garantissant l'Enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à l'Enfant ou à des tiers de son fait lors de la Manifestation.
 Autorise les Samaritains et/ou le personnel médical à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de l'Enfant lors de la Manifestation.
 Autorise expressément à la publication du nom, prénom, année de naissance, numéro de participation, temps de parcours et classement de l'Enfant dans les listes de départ et de classement de la Manifestation, selon le Règlement de la Coupe des Glaces 2025 (disponible sur le site du Morges-Natation (http://www.morges-natation.ch/cdg).
•
Fait àLe

(Signature)